



Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE

OFFRE DE FORMATION CQP MAM MENTION JUDO JUJITSU PROMOTION « JOCELYNE TRIADOU » 2020/2021

CENTRES DE RATTACHEMENT : LIMOGES, LORMONT ET POITIERS

La Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées met en place un cursus de formation par unités de compétences capitalisables débouchant sur le certificat de qualification professionnelle (CQP) « moniteur d'arts martiaux » (MAM) mention judo jujitsu.

Le CQP MAM est une qualification issue de la branche professionnelle,¹ enregistrée au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) et permettant l'enseignement du judo jujitsu en autonomie pédagogique et à titre rémunéré :

- pour un volume horaire annuel n'excédant pas 360 heures en face à face pédagogique.
- pour tout public, hors temps scolaire contraint.
- en référence du groupe 4 de la Convention Collective Nationale du Sport.

Objectifs de la formation et contenu de la certification :

A l'issue de la formation, le stagiaire aura la capacité à exercer les compétences acquises :

- être capable de concevoir un projet d'enseignement (UC1).
- être capable de mettre en œuvre un projet d'enseignement (UC2).
- être capable de participer au fonctionnement de la structure (UC3).

L'ensemble grâce à des connaissances scientifiques, pédagogiques, techniques et réglementaires garantissant une pratique sécurisée de l'activité.

Les épreuves de certification comprennent :

- la préparation d'un programme d'enseignement, un exposé et un entretien avec le jury, et des épreuves de démonstrations techniques pour l'UC1.
- la préparation, la conduite d'une séance d'enseignement et un entretien avec le jury pour l'UC2.
- l'exposé du rapport du stage pédagogique et un entretien avec le jury pour l'UC3.

La validation se fait par bloc de compétence : UC1, UC2, UC3. Chaque unité capitalisable correspond à un bloc de compétence.

Un bloc de compétence acquis est définitivement acquis (sous réserve du maintien du CQP MAM au RNCP) et quel que soit le mode d'acquisition : après formation en centre, examen en candidat libre, VAE.

¹ Commission Paritaire Nationale de l'Emploi et de la Formation Professionnelle (CPNEFP) et Confédération Française des Arts Martiaux et Sports de Combat (CFAMSC).



Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE

Calendrier de la formation² :

Date limite pour le retour des dossiers : 31/08/2020.

Tests de sélection pour l'entrée en formation³ et entretien de positionnement :
19-20/09/2020 à SOUSTONS pour le centre de LORMONT et 26-27/09/2020 à LIMOGES pour les centres de LIMOGES et POITIERS.

Début de la formation en centre : 19/09/2020. Fin de la formation en centre : 12/04/2021.

Contrôle et validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique :
19/10/2020 à POITIERS ; 20/10/2020 à LIMOGES ; 21/10/2020 à LORMONT.⁴

Rattrapage au plus tard 10 jours après le 1^{er} passage, dans les centres de rattachement.

Evaluations formatives des UC1, UC2 et UC3 :

Au plus tôt en décembre 2020 et au plus tard en février 2021 en centre.

- Examen final de l'UC1 :
22/11/2020 à MOURENX, 20/12/2020 à LORMONT, 28/02/2021 à COULOUNIEIX CHAMIERES sur un regroupement régional pour les épreuves anticipées de KATA et de JUJITSU et 13-14/04/2021 à LORMONT pour toutes les autres épreuves.

Rattrapage de l'UC1 : Mai 2021.

- Examen final pour l'UC2 :
08/02/2021 à POITIERS, le 16/02/2021 à LIMOGES et le 13/02/2021 à AGEN pour le centre de LORMONT sur un temps de stage fédéral ou un regroupement à l'initiative d'un OTD.

Rattrapage de l'UC2 : Mai 2021.

- Examen final de l'UC3 :
13-14/04/2021 à LORMONT.

Rattrapage de l'UC3 : Mai 2021.

Date limite de dépôt des rapports de stage :

30 jours avant l'épreuve certificative (en 1 seul document en format PDF) soit le 11/03/2021.

Stage pédagogique avec tuteur en structure d'accueil :

Entre le 21/09/2020 et le 10/04/2021 suivant la convention avec l'entreprise.

Taux de réussite à la certification finale :

– Promotion 2019 : 71% de réussite (29% d'admission partielle).

– Promotion 2020 : 65% de réussite (30% d'admission partielle et 5% de refus).

Sur 2 ans : 70% de réussite, 27% d'admission partielle et 3% de refus à l'UC1 ; 97% de réussite et 3% de refus à l'UC2 ; 97% de réussite et 3% de refus à l'UC3.

² Sous réserve d'habilitation de la formation par le CPNEFP via la FFJDA dans les délais impartis.

³ Entretien de 15' sur l'expérience du candidat à partir de son dossier de candidature et évaluation technique sur les séquences de formation du Stage National de Rentrée incluant notamment des Habiletés Techniques Fondamentales, du KATA et du JUDO debout et sol. Si besoin : démonstration de tout ou partie (3 séries) du NAGE NO KATA en TORI et en UKE, exercices debout et sol de KAKARI GEIKO (2 x 2' en TORI et en UKE) et de RANDORI (3 x 4' dont 2 debout et 1 sol).

⁴ Les titulaires du CFEB et les AS en cours de validité et au moins 1^{er} dan sont dispensés des exigences préalables à la mise en situation pédagogique.



Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE

Modalités organisationnelles, requis et contenus de la formation :

Requis pour l'entrée en formation : 16 ans minimum, grade de ceinture noire 1^{er} dan et aptitude au secourisme du type PSC1 ou AFPS.

Requis pour la validation des exigences préalables à la mise en situation pédagogique : 17 ans minimum. *En cas de réussite, la délivrance d'une autorisation préfectorale d'exercice (via la DDCS ou la DDCSPP) permet l'enseignement contre rémunération avec le statut de stagiaire en formation professionnelle placé sous l'autorité d'un tuteur.*

Requis pour la certification : 18 ans minimum, grade de ceinture noire 2^{ème} dan.

Autres requis pour l'examen final : rapport de stage pédagogique en situation, accomplissement complet du parcours de formation, acquittement complet du coût de la formation.

Lieux de la formation et de la certification : AGEN, BUGEAT, COULOUNIEUX CHAMIERES, CREPS de TALENCE, LIMOGES, LORMONT, LUSSAC LES CHATEAUX, POITIERS, ROCHEFORT et SOUSTONS pour les activités en centre ; structures agréées pour le stage en situation pédagogique. ➔ *Tous les sites de formation et de certification sont accessibles aux personnes en situation de handicap.* ➔ *Tout besoin d'aménagement du parcours de formation ou des épreuves de certification en lien avec une situation de handicap doit être formulé lors du positionnement ou exprimé au préalable auprès du responsable du centre de rattachement afin de définir au cas par cas des possibilités d'aménagement des contenus et/ou des épreuves.*

Nombre de places par centre de rattachement : de 4 minimum à 24 maximum.

Programme : *voir fiche jointe.*

Volume horaire total de 205 heures de formation réparties en :

- 5 heures de positionnement.
- 50 heures de stage en entreprise.
- 150 heures en centre, organisées en parcours collectif coordonné, en centre délocalisé ou en regroupement.

A ajouter, 10 heures de formation orientée à distance via la plateforme d'*e-learning* SPORTEEF. Allègements possibles.⁵

Intervenants de la formation :

- Coordination : Michel DOUBLON, CTR de judo NOUVELLE-AQUITAINE.
- Responsables des centres de rattachement :
Michel DOUBLON pour le centre de LIMOGES, Jérémy LOUWS pour le centre de LORMONT, Jean-Luc BOUVIER pour le centre de POITIERS.
- Formateurs régionaux, techniciens experts, conseillers techniques et membres de l'Équipe Technique Régionale.
- Tuteurs agréés pour le stage pédagogique en structure d'accueil.

⁵ Des allègements peuvent être sollicités lors du positionnement individuel. En cas d'allègement accordé, il en sera fait mention dans le contrat de formation. Attention : l'allègement de formation n'entraîne aucune équivalence ou quelque dispense de certification. Certaines situations comme la possession d'une qualification issue de la filière fédérale ou une implication forte dans la vie fédérale peuvent ouvrir droit à attribution d'une bourse de formation par la ligue NOUVELLE-AQUITAINE. Toute demande en ce sens doit être argumentée lors du positionnement puis formalisée en cas de validation. Les titulaires du CFEB et les AS en cours de validité et au moins 1^{er} dan sont dispensés des exigences préalables à la mise en situation pédagogique.



Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE

Tarifs de la formation :

Frais de dossier : 20 € (non remboursables).

Coût total avec OPCO : 2110 € incluant les frais de dossier (20€), la formation orientée à distance FOAD de la plateforme d'e-learning SPORTEEF (100€), l'achat du pack pédagogique (200€) et les droits d'examen (200€).

Coût total sans OPCO : 1730 € incluant les frais de dossier (20€), la formation orientée à distance FOAD de la plateforme d'e-learning SPORTEEF (100€), l'achat du pack pédagogique (200€) et les droits d'examen (200€).

Aides financières et/ou allègements possibles.⁶

Retrait des dossiers de candidature et contacts :

– Contact et informations en ligne :

Ligue de NOUVELLE-AQUITAINE de Judo Jujitsu Kendo et Disciplines Associées :

Secrétariat de la formation : Monique MENARD – Tél. 05 49 47 60 82

Courriel secretariat@nouvelleaquitaine-ffjudo.com

Site Internet <https://ligue-nouvelleaquitaine-judo.assoconnect.com>

– Centre de rattachement de LORMONT :

153, rue Izzet Koç 33310 LORMONT pour le centre de LORMONT – Tél. 05 56 31 59 61

Jérémy LOUWS, CTF – Tél. 06 43 07 06 42 – Mail jeremy.louws@ffjudo.com

– Centre de rattachement de LIMOGES :

47, rue de l'ancienne école normale d'instituteurs 87000 LIMOGES – Tél 05 87 41 82 48

Michel DOUBLON, CTR – Tél. 06 25 75 60 04 – Mail michel.doublon@ffjudo.com

– Centre de rattachement de POITIERS :

42, avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS – Tél. 05 49 47 60 82

Jean-Luc BOUVIER, CTF – Tél. 06 25 75 83 73 – Mail jl.bouvier@ffjudo.com

Attention !

Quel que soit le centre de rattachement choisi (LIMOGES, LORMONT ou POITIERS), tous les dossiers de candidatures, ainsi que toute correspondance ou document administratif, doivent être adressés pour le **31/08/2020 à :**

Ligue NOUVELLE-AQUITAINE de Judo

Secrétariat de la Formation A l'attention de Monique MENARD

42, avenue Jacques Cœur 86000 POITIERS

⁶ Différents dispositifs en vigueur dans le domaine de la formation professionnelle permettent aux stagiaires de bénéficier de prises en charge ou d'aides, par exemple : aide individuelle pour les sportifs de haut niveau listés, Pôle Emploi pour les demandeurs d'emploi, SESAME pour les jeunes impliqués dans un projet professionnel sportif, OPCO pour les salariés... Le service financement des formations de la ligue se charge d'étudier la solution la plus adaptée à chaque cas. Il est conseillé de se rapprocher des responsables des centres de rattachement. **Pour la session 2020/2021, un système de bourse – sur dossier avec argumentaire – est activé au profit des stagiaires en NOUVELLE-AQUITAINE. Présentation du dispositif lors du positionnement ou information préalable auprès du responsable du centre de formation.**